# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 septembre 2020

## CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL - (N° 3301)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

### **AMENDEMENT**

N º 222

présenté par M. Balanant

#### **ARTICLE 5**

I. – À	la seconde	phrase de l'	'alinéa 2,	supprimer	la première	occurrence	du mot :
--------	------------	--------------	------------	-----------	-------------	------------	----------

« soit ».

II. – En conséquence, à la même phrase, après le mot :

« environnemental »,

insérer le mot :

« soit ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.